

MÉMOIRE - FRATERNITÉ

Mémoire aux défunts-Fraternité aux vivants

Un engagement tout au long de l'année

L'existence du collectif se veut être une affirmation que toute personne humaine, quelles que soient ses ressources et son parcours de vie, a droit à être enterrée avec la participation, concrète et affirmée comme telle, de la communauté humaine dont nous faisons tous partie.



Un accompagnement proposé en 4 étapes

Nous préparons et animons une cérémonie laïque sans caractère religieux. Nous assurons cette présence fraternelle de façon bénévole:

- Un échange téléphonique personnalisé
- Une préparation de la cérémonie avec la famille et/ou les proches
- Un accueil au cimetière, une animation de l'hommage, un geste à travers
- Une commémoration rendue à l'occasion du Mémorial



Vous pouvez visionner le film qui présente un exemple:

"Pour qui sonne le glas" de Paul Facomprez sur le lien suivant :<https://vimeo.com/301482843>

NOS ACTIONS*

Personnes accompagnées

40

Membres actifs

30

Rencontres inter-associatives
de pilotage

5

Mémorial annuel

1

Structures / membres
individuels associés à
l'action du collectif

90

Participants au mémorial

150

Un accompagnement fidèle
depuis 2006

*les chiffres sont là à titre indicatif et
représentent une moyenne annuelle



Plus d'humanité, tous ensemble

Notre collectif est né de cette prise de conscience : il y a des personnes qui seront enterrées toutes seules et sans un adieu fraternel. Nous ne pouvons pas accepter cela et nous voulons manifester à chacun et chacune de ceux qui nous quittent que leur départ nous concerne. Même si nous ne connaissons pas la personne, nous voulons affirmer que sa vie, avec ses difficultés et ses réussites, a construit quelque chose de notre humanité.

Le collectif se compose d'associations et de membres à titre individuel.



Contactez nos bénévoles

06 71 05 82 24

Le temps fort du collectif

Une fois par an, nous faisons mémoire de toutes les personnes accompagnées dans l'année, au cours d'un "Mémorial" public, ouvert à tous. A cette occasion, nous déposons une bougie et une fleur sur chaque tombe.

Les familles et les proches sont, bien sûr, spécialement invitées pour ce moment de souvenir.

"Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité."

Déclaration universelle des droits de l'homme - Art. Premier

UN HOMMAGE ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE

AUTOUR DU 17 OCTOBRE,
JOURNÉE MONDIALE DU
REFUS DE LA MISÈRE

AVEC LE SOUTIEN DE LA
VILLE DE LILLE
ET DES
ASSOCIATIONS MEMBRES

Collectif Mémoire Fraternité

HOMMAGE
aux **personnes**
enterrées en
Terre Commune

Dans le cadre de la
Journée Mondiale
du refus de la Misère

Samedi 15 octobre 2022
à LILLE

9h30 - MÉMORIAL : Cimetière de Lille Sud,
entrée porte de l'Asie, rue de l'Asie
Puis hommage sur les tombes des personnes
accompagnées par le Collectif, aux cimetières
du Sud et de l'Est

